



## Compte rendu de l'Assemblée Générale du club sportif de l'Ecole polytechnique

**Mardi 13 juin 2017**

La séance est ouverte à 13h05 par Delphine Batifois Présidente du club qui expose l'ordre du jour et donne la parole au colonel Tourneur qui souhaite s'exprimer à l'occasion de cette AG ;

Annie Gall est secrétaire de séance.

### Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Approbation du PV de l'AG du 13 juin 2016 vote
- 2- Rapport d'activité du CSX vote
  - ✓ Rapport moral du club
  - ✓ Rapport d'activité des sections
- 3- Bilan de la saison N-1
  - ✓ Rapport du contrôleur financier
  - ✓ Bilan de la saison 2015/2016
  - ✓ Compte de résultat vote
- 4- Situation comptable de la saison en cours
- 5- Budget prévisionnel de la saison N+1 vote
- 6- Budget prévisionnel du pack étudiants vote
- 7- Questions diverses

Le chef de corps, le colonel Bernard Tourneur, prend la parole en tant que représentant de la Direction. Il rappelle qu'en juin 2016 un comité de pilotage a été mis en place pour faciliter les échanges entre la direction de l'école et le CSX compte tenu des profondes modifications du plateau de Saclay.

Il rappelle également qu'il a été désigné par le comité exécutif pour animer ce comité de pilotage et qu'il est en lien direct avec la Secrétaire Générale Mme Costa. Des points de situation périodiques sont organisés entre la direction et le CSX. . A ce jour il y a eu 3 réunions.

L'objectif de ce comité de pilotage est de mettre en place des points de situation périodiques entre le CSX et la direction de l'Ecole afin de disposer d'une vision précise et partagée de la stratégie du CSX afin de :

- favoriser l'alignement des évolutions du CSX avec les évolutions de l'Ecole (nouveaux cursus, évolution des infrastructures, etc..) et son environnement du campus (Paris-Saclay notamment);
- obtenir des comptes rendus sur l'emploi des subventions de l'Ecole, qu'elles soient financières ou en nature afin d'être en mesure de rendre des comptes aux autorités de tutelle de l'Ecole.

Le chef de corps rappelle que le CSX évolue au titre de la fédération des clubs de la Défense (FCD). A ce titre, dans le cadre de la condition de ses personnels civils et militaires, l'Ecole polytechnique octroie à titre gracieux au CSX l'utilisation des infrastructures sportives et l'emploi des compétences du personnel civil et militaire de l'encadrement sportif notamment. La politique d'accès interne et externe doit donc être maîtrisée et coordonnée.

Aujourd'hui l'équilibre est satisfaisant, grâce à l'équipe de bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de cette association. Cet équilibre permet de créer du lien entre les différentes populations qui cohabitent sur le plateau.

La question se pose quant au devenir du champ d'action du CSX face à l'augmentation et la densification significative des effectifs présents à l'Ecole, qui va s'opérer progressivement, notamment à compter de 2018. Ces évolutions pourront avoir un impact sur le degré d'ouverture du CSX aux adhérents extérieurs à l'X.

3 réunions ont eu lieu : les sujets majeurs traités lors des réunions des 7 novembre 2016, 21 mars et 9 juin 2017 sont :

- accès des étudiants / création du pack étudiant
- extension horaires ouverture salle musculation et piscine
- statuts : membres de droit du comité directeur du CSX
- suivi des conventions avec partenaires extérieurs
- Suivi de l'emploi de la subvention Ecole

**1- Approbation du PV de l'AG du 13 juin 2016** : celui-ci est accessible sur le site de CSX depuis l'an dernier.

Delphine Batifois reprend la parole pour appeler au vote sur l'approbation du PV de l'AG de juin 2016.

***Après un vote à main levée, le PV de l'AG du 13 juin 2016 est approuvé à l'unanimité***

***(0 abstention et 0 contre).***

## **2- Rapport d'activité du CSX :**

- **Rapport moral du club** : Delphine Batifois fait un rappel des éléments essentiels à savoir que le club est composé principalement de sections sportives ( 31 pour les adultes et 7 pour les enfants) sur 44 au total, qu'elles sont encadrées par des bénévoles diplômés pour la majorité des sections et d'intervenants extérieurs rémunérés pour une petite minorité, et qu'au 12/06/2017 il y a 1691 adhérents. Il faut noter que de nombreux adhérents pratiquent plusieurs sports pour 1 seule inscription de licence, que la majorité des infrastructures sportives de l'Ecole sont au maximum de leur capacité d'accueil ; le club a donc redéfini la notion d'ayants droits et les modalités d'inscription ;

- du 01/09 au 30/09 : inscriptions des ayants droits
- à compter du 01/10 : accueil ouvert à tout le monde

- **Synthèse des rapports moraux par activité :**

Delphine Batifois rappelle qu'à l'été 2016 un nouveau logiciel de gestion a été mis en service. Compte tenu du nouveau site de gestion les inscriptions seront facilitées ; en lien avec le BFS, le club fait de son mieux pour communiquer sur les changements ou annulation de créneaux. L'an prochain, une optimisation des ressources de ce logiciel est prévue à savoir une actualisation du site web, des renseignements sur les inscriptions aux différentes sections et la mise en place d'évènements transverses associant les différents personnels et publics du plateau.

Les sections tennis et pêche sont quotidiennement confrontées à des pratiques non régularisées ; la section roller déplore le mauvais état du revêtement du terrain pouvant occasionner des chutes.

Les engagements sportifs de la saison 2016/2017 : Delphine Batifois présente les participations à divers championnats des sections aviron, badminton, boxe, course à pied, fitness, golf, karaté, plongée, tennis, tir et Vo Dao sachant qu'il peut s'agir de championnat collectif et individuel tant régional que national ; certaines activités ont organisé des stages pour validation de niveaux.

Un évènement majeur a été organisé par le club sportif sur le site de l'Ecole polytechnique : il s'agit de l'assemblée générale de la FCD du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril 2017 représentant 9 ligues régionales, 410 clubs et 165 000 licenciés. Parallèlement les salons artistiques ont présenté des œuvres d'adhérent.es du club et plusieurs prix ont été décernés (les noms des gagnants figureront sur le site prochainement).

Enfin la section fitness organise cette année encore l'évènement « tous pour la santé » comme les années passées qui aura lieu le samedi 24 juin 2017 de 10h00 à 18h00.

- **Synthèse des budgets prévisionnels par activité :**

Le comité directeur recense les demandes quant à l'achat de matériel et centralise ces informations pour éviter les redondances ; il délibère sur la pertinence d'un achat en tenant compte des avis des services de l'Ecole polytechnique (SPIS, agence comptable, bureau juridique, la DPI ... pour ne citer que les principaux).

Les dépenses significatives de la saison en cours s'élèvent à 26 514.76€ TTC et concernent la section aviron (15 250€), la section parachutisme (6 168€), l'acquisition d'un appareil de musculation (2 556.08€), d'un logiciel comptable (1 567.20€) et l'amélioration sono hifi (973.48€).

- **Projets du club :**

D'un point de vue administratif et financier le club envisage :

- la finalisation du règlement intérieur et l'accompagnement à la rédaction de règlements internes par activité,
- la communication sur la nouvelle procédure concernant le certificat médical,
- le financement d'une partie de l'équipement de la nouvelle Halle multisports dont les travaux de démarrage sont prévus à l'été 2017 causant quelques désagréments dans les déplacements sur ce périmètre,
- le suivi efficace de badges d'accès suite à la sécurisation des infrastructures,
- une inscription principalement via internet.

D'un point de vue sportif le club envisage :

- la création d'une nouvelle section Kung Fu (Wushu) et foot enfants
- la poursuite de toutes les activités sportives suite aux départs de certains de nos encadrants
- d'accentuer une cohésion sportive entre services ou interne à un service,
- d'étudier la mise en place de créneaux de pratique sportive en plus de ceux déjà existants afin de répondre aux besoins d'une vie de campus en devenir. Pour cela il faudra prendre en compte la présence d'encadrants nécessaires au bon fonctionnement de ces nouveaux horaires et donc prévoir des formations ou budgétisation en rapport.

- **Rappel sur le fonctionnement du club, association de loi 1901 :**

L'association fonctionne grâce à un comité directeur comprenant 12 élu.e.s bénévoles et 2.5 emplois dont un emploi de comptable à temps plein et 3 emplois à mi-temps administratifs.

A la demande de la Direction, une assemblée générale extraordinaire sera programmée pour voter sur une modification des statuts à l'article 8 visant à ajouter un membre de droit afin qu'un.e représentant.e de la Direction (de préférence militaire) fasse partie du comité directeur. Delphine Batifois fait état d'un invité permanent en la présence du chef du BFS et rappelle que jusqu'à présent il n'y a jamais eu besoin de formaliser cette présence car le chef du BFS a toujours assisté aux réunions du CSX.

Delphine Batifois remercie l'ensemble des encadrants et responsables de sections qui œuvrent au quotidien pour le bon fonctionnement du club. Une pensée émue pour ceux qui partent pour de nouveaux horizons, une pensée particulière pour Daniel Henry qui a permis et facilité la cohésion entre le BFS et le CSX pendant de nombreuses années.

**Le rapport moral ne soulevant pas d'autres questions, il est soumis au vote:**

***après un vote à main levée, le rapport moral est adopté à l'unanimité  
(0 abstention et 0 contre)***

**3 - Bilan de la saison N-1 du 1/9/2015 au 31/8/2016 :**

Celui-ci est présenté par Denis Guilbaud, trésorier du CSX.

Le nombre d'adhérents est en diminution ; il en est de même pour le montant des cotisations mais dans une moindre mesure. La diminution globale des produits est due en partie à la diminution des cotisations.

**Produits d'exploitation :**

- 207 190,18 € sont des ressources propres correspondantes aux cotisations d'adhérent.es
- 41 500,00 € représente la subvention Ecole polytechnique via l'ilot CASEP
- 9 600,00 € subvention fédérale (aide rénovation tennis, journée santé, rally des gazelles)
- 17 464,00 € avance remboursable séjour ski (\*)
- 48 924,30 € remboursement stage sportif
- 1 387,46 € vente de marchandises
- 10 000,00 € vente du bateau
- 7 453,17 € reliquats des autres

(\*) L'avance remboursable correspond à une avance sur prestation ; il en a été de même notamment pour l'achat d'entrée de tickets d'escalade avec une revente.

### **Analyse des principaux postes de produits**

- Le poste « cotisation adhérents » passe de 212 014,33 € à 207 190,18 € soit une baisse de 4 824,15 € qui s'explique par une baisse d'adhérent.es (surtout des adhérents extérieurs).
- Le poste « subvention Ecole » reste équivalent aux années passées, à savoir 11 500,00 € de subvention et 30 000,00 € pour une partie des salaires du personnel du club.
- Le poste « vente de marchandise » passe de 4 022,00 € à 1 387,46 € ; cette forte baisse est peut être due au manque de renouvellement de la boutique (t-shirts, serviettes...).
- Le poste « remboursement stages sportifs » passe de 37 977,00 € à 48 924,30 €. Le club a accompagné d'avantages de sections à participer à des compétitions.

### **Charges d'exploitation :**

Les charges passent de 313 576,95 € à 355 200,33 €, en hausse de 41 623,38 € par rapport à la saison 2014/2015. Cette hausse provient notamment de l'évolution de certains frais :

- Le compte « achat fournitures » passe de 50 210,00 € à 37 218,07 € en baisse de 12 991,93 €, cela correspond à une baisse des achats de petits matériels.
- Le compte « entretiens et réparations » s'élève à 23 027,06 € très forte augmentation
- Le compte frais bateau passe de 3 541,67 € à 0 € suite à sa mise en vente.
- Le compte « assurance » est en baisse de 880,21 € suite à la vente du bateau.
- Le compte « personnel extérieur » est en baisse de 3 773,95 €
- Le compte « Participation frais de stage et d'engagement » est en forte augmentation pour 13 547,92 € suite à une forte demande des sections pour des stages sportifs
- Les charges du personnel de l'association sont en augmentation suite à l'embauche d'un salarié supplémentaire à temps partiel ainsi qu'à l'augmentation des charges sociales

Les réparations concernent surtout les terrains de tennis dont les détériorations portent sur les grillages, les serrures ... suite à une utilisation frauduleuse comme énoncé auparavant. Le compte participation frais de stage concerne l'année en cours. Les frais de mission devraient être rajoutés.

En conclusion :

Cette année nous avons un résultat négatif de - 11 681,00 €. Ce résultat est notamment dû à :

- Une baisse du nombre d'adhérent.es
- Une moins-value de 15 000,00 € a été dégagée par la vente du bateau et de ses accessoires
- La rénovation des courts de tennis
- L'achat de véhicules (réformés du service auto)

Néanmoins, la situation de trésorerie est saine et les placements financiers de l'association sont affectés à des supports sécurisés.

**Présentation du bilan 2015/2016 :**

**ACTIF**

Immobilisations		123 297,92 €
Produit à recevoir		46 250,74 €
Valeurs mobilières de placement		311 157,66 €
<i>Compte rémunéré</i>	264 602,35 €	
<i>Compte courant</i>	8 687,20 €	
<i>Livret A</i>	36 784,70 €	
<i>Caisse</i>	1 083,41 €	
Charges constatées d'avance		3 192,27 €
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>483 898,59 €</b>

**PASSIF**

Report à nouveau		479 078,81 €
Résultat de l'exercice		- 11 681,22 €
Divers		
Charges à payer		6 550,00 €
Produit constatés d'avance		9 951,00 €
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>483 898,59 €</b>

**Le bilan N-1 ne soulevant pas de question particulière il est soumis au vote :**  
*contre 0, abstention 10 voix*

**4 - situation comptable de la saison en cours au 13/6/2017 :**

**COMPTES DE TIERS ET TRESORERIE AU 13/6/2017**

<b>N° CPT</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>SOLDE</b>
<b>506</b>	<b>COMPTE CHEQUE</b>	<b>74 574.07 €</b>
<b>513</b>	<b>LIVRET A</b>	<b>36 927.05 €</b>
<b>512</b>	<b>COMPTE EPARGNE</b>	<b>264 796.84 €</b>
<b>531</b>	<b>CAISSE</b>	<b>9 697.68 €</b>

<b>Total</b>	<b>385 995.64 €</b>
--------------	---------------------

Malgré un résultat négatif sur la saison 2015-2016, la bonne santé de l'association permettra de maintenir le bon fonctionnement du club et de participer entre autre à l'équipement de la future salle multisports selon les règles comptables de l'Ecole polytechnique.

5 - budget prévisionnel de la saison N + 1 :

BUDGET PREVISIONNEL 2017/2018					
SECTION SPORTIVES CSX					
N°	SECTION	RECETTES	DEPENSES	DIFFERENCE	DESIGNATION
1	AQUAGYM	3 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	si continuité de la section
2	AVIRON	4 945,25 €	4 900,25 €	45,00 €	
3	BADMINTON	1 500,00 €	1 200,00 €	300,00 €	
4	BASKET BALL	400,00 €	0,00 €	400,00 €	
5	BOXE FRANCAISE	4 600,00 €	4 400,00 €	200,00 €	
6	COURSE A PIED	1 150,00 €	450,00 €	700,00 €	
7	DANSE CONTEMPORAINE	275,00 €	0,00 €	275,00 €	
8	ESCALADE	3 400,00 €	2 000,00 €	1 400,00 €	
9	FITNESS	21 700,00 €	21 700,00 €	0,00 €	
10	FOOTBALL	450,00 €	300,00 €	150,00 €	
11	GOLF	4 366,00 €	4 000,00 €	366,00 €	
12	JIU JITSU	1 020,00 €	400,00 €	620,00 €	
13	KARATE	2 660,00 €	1 500,00 €	1 160,00 €	
14	MARCHE NORDIQUE	165,00 €	0,00 €	165,00 €	sous réserve ( intégration section fitness envisagée)
15	MUSCULATION	18 065,00 €	8 750,00 €	9 315,00 €	
16	NATATION adulte et enfant	19 000,00 €	19 000,00 €	0,00 €	
17	NIA	1 700,00 €	1 680,00 €	20,00 €	
18	PARACHUTISME	9 300,00 €	8 500,00 €	800,00 €	
19	PECHE	1 250,00 €	1 250,00 €	0,00 €	
20	PLONGEE	2 600,00 €	2 300,00 €	300,00 €	
21	POSTURALE	2 250,00 €	1 650,00 €	600,00 €	
22	ROLLERS	300,00 €	250,00 €	50,00 €	
23	SOPHROLOGIE	2 050,00 €	2 050,00 €	0,00 €	
24	TAI CHI CHOUAN	1 000,00 €	300,00 €	700,00 €	
25	TENNIS adulte et enfant	16 590,00 €	15 715,00 €	875,00 €	
26	TIR AU PISTOLET			0,00 €	arrêt de la section
27	VO DAO	2 000,00 €	1 500,00 €	500,00 €	
28	VOLLEY BALL	180,00 €	172,96 €	7,04 €	
29	YOGA	7 218,00 €	6 480,00 €	738,00 €	
30	BASKET BALL	400,00 €	0,00 €	400,00 €	si continuité de la section
31	BOXE EDUCATIVE	560,00 €	300,00 €	260,00 €	
32	JUDO	1 600,00 €	500,00 €	1 100,00 €	
33	NATATION	voir prévisionnel section adulte			
34	TENNIS	voir prévisionnel section adulte			
35	TIR	200,00 €	200,00 €	0,00 €	
36	DANSE DU MONDE	2 125,00 €	2 100,00 €		si continuité de la section
37	COMITE DIRECTEUR	113 750,00 €	113 740,50 €	9,50 €	

Quelques questions concernent la poursuite de certaines activités comme la section de tir adulte et la section natation pour enfant. La section tir devrait se poursuivre ; il en est de même pour la section natation pour enfant. Les cours devraient s'arrêter fin mars – début avril 2018 pour cette section.



Le budget prévisionnel ne soulevant pas d'autres questions, il est soumis au vote.

*Après un vote à main levée, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité*

*(0 abstention et 0 contre).*

#### 6 - budget prévisionnel du pack étudiant :

A la demande de la Direction et afin de répondre au Contrat d'Objectif et Performance de l'Ecole, nous avons mis en place un package étudiant ; il a été expérimenté à compter de février-mars 2017. Le montant prévisionnel pour la nouvelle saison est de 25€ par étudiant et inclus le montant de la licence, l'accès à la salle de musculation et les bassins de natation.

Pour information le CSX a inscrit à ce jour pour la saison en cours 282 étudiants hors package et 199 étudiants pré-inscrits dont 120 finalisés. Les étudiants font partie des ayants droits et pourront s'inscrire dès le début de la saison prochaine du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2017.

### Prévisionnel pour accès musculation et natation

Etudiant.es	licence FCD	adhésion CSX	pack accès natation et musculation
<i>Ayants droits:</i> Etudiant.es filières Ecole*	16,50 €	8,50 €	0 €
<b>Adultes</b>	<b>licence FCD</b>	<b>adhésion CSX</b>	<b>tarif par section</b>
<i>Ayants droits:</i> Personnels École polytechnique** Etudiant.es filières Ecole* Ressortissants Ministère des Armées***	16,50 €	8,50 €	muscu 60€ natation 45€
Etudiant.es (ext Ecole) Supoptique	16,50 €	33,50 €	muscu 60€ natation 45€
Thalès, Danone, Alcatel, INRIA, Horiba, Télécom SudParis, Soleil, EDF, SystemX, CEA	16,50 €	58,50 €	muscu 60€ natation 45€
Tous les autres	16,50 €	58,50 €	muscu 115€ natation 85€

\* étudiant.es Ecole : cycle polytechnicien, Bachelor, Graduate Degree, Masters Ecole et doctorant.es

\*\* personnels Ecole : salarié.es Polytechnique, militaires, CNRS labos du site, détachés autres ministères

\*\*\* ressortissants : ENSTA, ONERA et autres ressortissants du ministère

Des adhérent.es de l'assistance s'inquiètent de l'arrivée d'un grand nombre d'étudiants qui, par voie de conséquence, se feraient dépendre de l'accès des autres publics, en l'occurrence les personnels.

La présidente répond « qu'il a été prévu d'inscrire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 les membres ayant été définis comme ayant droits dans le tableau ci-dessus. Nous sommes tous impactés par les modifications et les nouvelles populations du plateau de Saclay et nous devons tous faire un effort». Il ne serait pas judicieux de laisser 2 associations se mettre en place, car cela ne résoudrait pas le problème des créneaux et engendrerait des tensions contre-productives.

Une demande relative à l'ajout des retraités de l'Ecole polytechnique dans la liste des ayants droits est acceptée.

**Le pack prévisionnel pour étudiant ne soulevant pas d'autre question il est procédé au vote :**

***Après un vote à main levée, le pack prévisionnel est adopté avec :  
3 contre et 28 abstentions.***

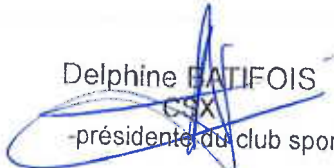
#### **7 - questions diverses :**

Delphine Batifois rappelle que chaque responsable de section doit être vigilant quant aux participants non-inscrits et qui pratiquent l'activité. Chacun doit venir s'inscrire au CSX.

- 1) Natation : pour la natation garder les créneaux actuels ; la question se pose compte tenu de l'augmentation de la population d'ouvrir à nouveau les créneaux du samedi qui ont été supprimés du fait du manque de bénévoles pour encadrer. Si les créneaux du samedi venaient à être ouverts, il serait pertinent qu'ils soient accessibles à tous les publics.
- 2) Une demande est exprimée pour que tous les responsables de section soient présents lors de l'assemblée générale : l'information relative à l'assemblée générale est communiquée à tous les adhérents sans exception.
- 3) Il a été demandé qu'une communication efficace soit faite concernant l'accessibilité au logiciel de gestion Sygelic à chaque responsable de section afin qu'il puisse accéder aux inscrits dans sa propre section pour connaître le nombre d'adhérents.
- 4) Est-il possible d'avoir les procès-verbaux en ligne ? Delphine Batifois répond que le site étant public donc consultable par tous et toutes, cette solution n'est pas envisagée. Une réflexion est faite pour l'envoyer par mail en tenant compte des consignes de la DSI. Ils restent évidemment consultables au bâtiment Bienvenue.
- 5) Réforme du matériel : une vérification annuelle serait souhaitable avec un suivi pour prévoir les matériels à réformer.

Fin de l'Assemblée Générale à 15H30

D. BATIFOIS  
Présidente du Club Sportif

  
Delphine BATIFOIS  
-présidente du club sportif

A. ROSINSKI  
Vice-président du Club Sportif

